

Le secteur privé de la Formation Professionnelle (FP)

80 000

Inscrits

1400

Établissements

11 000

Formateurs

30%

Des lauréats de la FP

Source : Département de la formation professionnelle et CSEFRS

Formation professionnelle privée. La fin de l'anarchie ?

Le secteur privé de la Formation professionnelle se prépare à faire sa mue. Repositionnement, révision des accréditations et un nouveau système d'évaluation sont dans le pipe. Les détails de la réforme.

Salaheddine Lemaizi

s.lemaizi@leseco.ma

Le secteur privé de la Formation professionnelle (FP) est capable du meilleur comme du pire. Sur les 1.300 établissements recensés, on compte d'innombrables success story. Mais dans le lot, on retrouve également des institutions dites de formation qui n'ont de «formation» et de «professionnelle» que le nom. Entre des établissements mêlant des métiers/filières diamétralement opposés dans la même institution, sans cohérence et d'autres institutions souffrant d'absence de vision pédagogique, le secteur pâtit d'une image peu reluisante. D'ailleurs, entre 2000 et 2013, le secteur a perdu de son attractivité. Le nombre de lauréats a baissé de 44 à 30%, au profit de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT), dont la part des lauréats est passée de 42% à 64%. La Stratégie nationale pour la FP 2021 a pris en compte cette tendance. Elle se fixe d'ailleurs parmi ses objectifs, quatre spécifiques au secteur privé de la FP. Le premier est la complémentarité et synergie entre les secteurs public et privé. Le deuxième est l'amélioration de l'attractivité de l'investissement dans le secteur, le troisième est l'utilisation optimale de la capacité d'accueil du secteur privé



Saaid Amzazi

Ministre de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Malgré toutes les avancées, ce secteur demeure sujet à plusieurs contraintes qui freinent sa dynamique, alors même qu'il dispose d'un potentiel important non encore exploité. La formation professionnelle privée est appelée à accompagner les stratégies sectorielles et les chantiers structurants du pays en vue de satisfaire leurs besoins en ressources humaines qualifiées et de répondre à une demande sociale de plus en plus pressante en matière d'insertion socioprofessionnelle et de promotion et de conservation de l'emploi.

et le dernier est l'amélioration de la gouvernance et de la qualité des établissements privés de la FP. Pour atteindre ces objectifs, le département de la FP au sein du ministère de l'Éducation nationale, de la formation pro-

fessionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a tenu, les 23 et 24 décembre à Marrakech, un séminaire pour élaborer une feuille de route à ce secteur. Le but affiché était de revoir son positionnement. «Ce séminaire national représente un cadre de concertation et de réflexion qui fait appel à tous les acteurs et partenaires, afin qu'ils contribuent avec le département de tutelle à identifier les leviers de changement sur lesquels il faudra s'appuyer, notamment en matière d'amélioration de la qualité, de rapprochement entre l'offre et la demande en formation et de gouvernance du secteur», a rappelé Saaid Amzazi, ministre de tutelle. Cette réflexion s'inscrit aussi dans la mobilisation nationale marquée par l'implication personnelle du roi Mohammed VI qui accorde une importance capitale au développement de la FP, avec pour finalité «la valorisation du capital humain ainsi que pour l'amélioration de la compétitivité des entreprises». Ce séminaire a pu aboutir à une série de recommandations pour changer la physionomie du secteur.

Les cinq axes de la réforme

Amzazi a rappelé les engagements de son département devant le souverain : «nous nous sommes engagés lors de la rentrée scolaire 2019-2020, à accom-

pagner les établissements privés dans leurs demandes d'accréditation et de reconnaissance de diplômes et ce, à travers notamment la qualification des ressources humaines, la définition des spécifications techniques des équipements technico-pédagogiques nécessaires pour assurer une meilleure qualité de formation et aussi la mise à niveau des espaces de formation». C'est le cahier de charges de son département pour cette année, pour atteindre ces objectifs, le ministère annonce plusieurs mesures. La première est la mise en place de l'Institut national de formation des formateurs et des tuteurs (INFFT) qui sera au service du dispositif national pour la formation initiale et continue et la certification des ressources administratives et pédagogiques, et au service du développement de l'ingénierie de formation. Sur

le plan des recommandations, les participants ont appelé à «*la mise en place d'une agence nationale indépendante chargée de l'accréditation, la régulation et le financement du système de la formation professionnelle privée*». Ils ont également recommandé «*la formalisation des cours du soir dans les établissements de formation professionnelle privée*» qui connaissent un vide juridique. En plus de la «*révision de l'arsenal juridique régissant la formation professionnelle privée*», en l'occurrence la loi 13-00. Les acteurs du secteur invitent les pouvoirs publics à un soutien plus affirmé. Ils ont insisté sur «*l'importance d'accompagner les acteurs du secteur privé dans la modernisation de l'offre de formation et sa mise à niveau, à travers notamment un soutien dans l'implantation des programmes de formation selon l'approche*

par compétences, dans une perspective d'harmonisation de ces programmes au sein du dispositif national (public et privé)». Le secteur souhaite voir émerger une contractualisation avec l'Etat. «*Il faut mettre en place une plateforme de contractualisation et de partenariat entre l'Etat et le secteur privé pour une meilleure visibilité et une exploitation optimisée de l'infrastructure qu'offre*



La mise en place de l'Institut national de formation des formateurs et des tuteurs (INFFT) est prioritaire.

le secteur privé au profit des jeunes en quête d'une formation professionnelle soutenue par l'Etat», proposent-ils. Les participants ont aussi appelé à mettre en place des comités sectoriels chargés de la validation des offres de formation professionnelle, encourager le parrainage des centres relevant de l'OFPPPT par le secteur privé, élaborer une carte intégrée et unifiée du secteur public et privé à l'échelle nationale, sectorielle et territoriale permettant d'orienter les investisseurs privés dans le domaine de la formation professionnelle. Sur le plan du contenu des formations, l'accent a été mis aussi sur «*le besoin urgent d'enrichir les cursus de formation en modules de soft skills et d'apprentissage des langues étrangères ainsi qu'en programmes de développement de la culture entrepreneuriale*». ●